



CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE Territoire(s) In Seine-Saint-Denis



Règlement et dépôt des dossiers de candidature



Date de début des dépôts de dossiers: **1^{er} octobre 2019**
Date limite de dépôt des dossiers : **16 décembre 2019**

Département de Seine-Saint-Denis

Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis

Délégation au marketing territorial et au mécénat
Hôtel du Département
93006 Bobigny Cedex

9 boulevard Lénine
93000 Bobigny



REGLEMENT

Le concours photographique Territoire(s) In Seine-Saint-Denis

La Maison de la culture de Seine-Saint-Denis (MC93) et le In Seine Saint Denis, marque de territoire s'associent pour **valoriser la création photographique made In Seine-Saint-Denis** lors de la saison culturelle 2019/2020. L'objectif de ce concours est de donner à voir une autre image du département, en sélectionnant un.e artiste photographe qui porte un regard singulier sur ce territoire.

Une façon de **rendre compte de la richesse de territoire, des pratiques artistiques photographiques qui s'y développent et de les faire connaître au grand public**, aux entreprises et à tous les acteurs qui construisent le département.

Pour qui?

Tous les artistes photographes émergent.e.s et professionnel.le.s qui développent un travail sur le département, son territoire, ses habitants, son identité, à l'origine d'une œuvre photographique cohérente, quels que soient leur statut, leur âge et leur nationalité.

Thème?

La Seine-Saint-Denis comme sujet ou source d'inspiration.

Comment?

Les candidat.e.s devront **impérativement** envoyer à l'adresse territoires@seinesaintdenis.fr les documents suivants **avant le 16 décembre 2019** :

- le dossier de candidature complété
- une biographie
- la ou les séries de [photographies via un fichier Wetransfer](#)

La sélection

Le projet sera sélectionné avant le 15 janvier par un jury prestigieux de professionnels pouvant être composé :

- d'un curateur
- d'une galerie
- d'un entrepreneur de la SSD ou d'une fondation
- de la direction de la MC93
- de l'équipe du In SSD
- d'une institution culturelle
- d'un représentant du Conseil départemental



Le/la candidat.e sélectionné.e sera averti.e au minimum 5 semaines avant son exposition. Les projets seront appréciés au regard de leur qualité, de leur pertinence artistique, de leur regard et attachement à la Seine-Saint-Denis. Les projets collectifs sont acceptés.

Le prix du lauréat

Le/la photographe sélectionné.e pour la saison culturelle 2019/2020 recevra un prix de 2500 euros, sera présenté.e durant au minimum **2 mois dans l'espace** de la MC93 et bénéficiera d'une visibilité sur les canaux d'information du In SSD et de la MC93.

Après la sélection, l'artiste bénéficiera d'un accompagnement curatoriale pour son exposition. Il/elle disposera de deux espaces de **2 mètres sur 3 mètres** pour présenter son exposition ainsi que d'une enveloppe budgétaire pour les tirages. Les frais liés à la (re)production des œuvres seront donc pris en charge par les organisateurs selon l'enveloppe forfaitaire attribuée, ainsi que leur accrochage et les éléments signalétiques au sein de l'exposition. Après l'exposition, les œuvres resteront à la propriété des artistes. Le/la lauréat.e bénéficiera, en plus, d'une prise en charge de tirages photographiques supplémentaires pour accompagner ses recherches photographiques à venir.

Le dossier de candidature est à télécharger et compléter à partir du site
www.inseinesaintdenis.fr.

Il doit être impérativement transmis par voie électronique, accompagné d'une biographie ainsi que de la ou les séries de photographies via un Wetransfer à l'adresse suivante avant le 16/12/2019:

territoires@seinesaintdenis.fr



DOSSIER DE CANDIDATURE



Qui êtes vous ? (à remplir en totalité)

Nom(s) :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Vos coordonnées:

Adresse complète :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :



Racontez-nous vos photos (à remplir en totalité)

- Racontez-nous votre attachement au territoire de la Seine-Saint-Denis ?

- Où peut-on découvrir votre travail ? (au moins l'un de ces champs doit-être rempli)
 - Site internet:

 - Facebook:

 - Instagram:

- Comment s'appelle la ou les séries que vous avez choisi de présenter au Concours Photographie territoires In Seine-Saint-Denis ?

- Taille des photos:



- Les photos parlent d'elles-mêmes, mais décrivez-nous avec vos mots, cette ou ces séries (le lieux, l'histoire, l'atmosphère, ce qu'elles racontent):

- Comment et pourquoi vous est venue l'idée de réaliser cette série?

- Pourquoi cette ou ces séries de photographies ont-elles selon vous, leur place à la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis ?

Ce dossier de candidature doit être retourné complété à l'adresse mail suivante:

territoires@seinesaintdenis.fr

[Attention, il faut impérativement joindre à votre mail votre biographie ainsi que votre ou vos séries de photographies via Wetransfer.](#)

Date limite d'envoi des dossiers: 16/12/2019